



**D'UNE CONJECTURE À L'AUTRE : ESSAI D'ÉTABLISSEMENT  
D'UN PASSAGE EMBROUILLÉ DU TRAITÉ *DES ADVERBES*  
D'APOLLONIUS DYSCOLE (130, 11-131, 1)<sup>1</sup>**

LIONEL DUMARTY

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 – HiSOMA

**Résumé**

Les défailances de la tradition manuscrite et le style réputé opaque et elliptique de son auteur rendent par endroits le texte du traité *Des adverbis* d'Apollonius Dyscole particulièrement difficile à établir. On en trouve un exemple éloquent en 130, 11-131, 1, passage qui a donné lieu à de nombreuses conjectures : Schneider, qui édite le traité en *GG* II, 1, en propose lui-même, successivement, deux lectures très différentes, conférant au texte, après d'importantes corrections, un sens clair et une structure solide. Pourtant, il nous semble que, à trop vouloir reconstruire la ligne argumentative du passage, Schneider finit par lui prêter une structure artificielle qui en masque les enjeux réels. Dans cet article, nous cherchons à montrer que le texte tel qu'il nous est parvenu par le manuscrit unique recèle déjà une argumentation claire, cohérente et parfaitement justifiée, pourvu que l'on tienne compte des difficultés inhérentes au style d'Apollonius.

**Abstract**

*The text of Apollonius Dyscolus' treatise On Adverbs is, in some passages, particularly difficult to establish, partly because it has survived thanks to a single manuscript, and partly because Apollonius' style is opaque and elliptical. We find striking example of this in 130, 11-*

---

<sup>1</sup> Cet article est la version enrichie d'une communication présentée lors de la l'atelier de linguistique « Textes grammaticaux grecs et latins » organisée à l'Université Lyon 2 (HiSoMA), le jeudi 18 février 2016, par I. Boehm et L. Dumarty, présidée par D. Vallat, en présence de L. Basset, F. Biville, B. Colombat, J. Damaggio, A. Garcea, J. Lallot, Y. Louis, Ch. Nicolas, N. Redoutey et J. Schneider. Que tous soient ici vivement remerciés pour leurs remarques et suggestions dont a bénéficié cette étude.

*131, 1: several alternative versions have been suggested, and Schneider himself, when editing the text in GG II, 1, produces consecutively two very different readings of this passage and eventually offers a clear and well-structured text thanks to important emendations. However, in his keenness to reorganize the argument of the passage, Schneider seems to reconstruct an artificial structure and loses sight of what is really at stake in this passage. In this article, I will try to show that the present reading of the manuscript already offers a clear, coherent and perfectly justified argument, provided that account is taken of Apollonius' original style.*

Le traité *Des adverbis* d'Apollonius Dyscole, grammairien alexandrin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, nous a été transmis par un unique manuscrit, le *Parisinus Graecus* 2548 (ou ms A), de la fin du XI<sup>e</sup> s.<sup>2</sup> La difficulté d'établir ce texte n'est pas seulement inhérente aux défaillances de la tradition : un mauvais état de conservation l'a rendu par endroits illisible et les erreurs se sont accumulées, souvent à cause du style rude et obscur<sup>3</sup> de son auteur – auquel faisait déjà ouvertement référence Théodose d'Alexandrie (IV<sup>e</sup> s.), dans une notice biographique qui lui fut attribuée : « Il fut appelé 'Dyscole' parce que son expression était difficile (il condensait beaucoup de sens en peu de mots) (...) ou bien parce que, dans ses cours, il posait des problèmes difficiles à résoudre (c'était en effet l'usage, chez les savants d'autrefois, de se rassembler quelque part et d'énoncer, à des fins d'exercice, des mots énigmatiques et opaques) »<sup>4</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, depuis l'édition princeps de Bekker (1816), de nombreux philologues ont édité tout ou partie du traité *Des adverbis*. On doit surtout à R. Schneider, dont l'édition critique (1878)<sup>5</sup> constitue encore aujourd'hui la référence unique<sup>6</sup>, d'avoir restitué un texte d'une grande qualité, fidèle à la pensée et au style tellement *personnel*<sup>7</sup> de son auteur. Aussi est-il inévitable que, devant un texte à

<sup>2</sup> Il a été démontré à plusieurs reprises que l'apographe de Leiden (ms. L) n'était d'aucun secours pour corriger A. Cf. GG II 1, 1, p. XI et DUMARTY 2014.

<sup>3</sup> EGGER 1854, p. 56. Voir aussi LALLOT 1997, I, p. 79 : « le caractère déroutant de son expression, 'der krause Stil des Apollonios', selon le mot de Maas ».

<sup>4</sup> GG II 3, p. XI. Pour la traduction, cf. LALLOT 1997, I, p. 10-11.

<sup>5</sup> Le volume des GG II 1, 1 regroupe les trois traités mineurs d'Apollonius : *Du pronom*, p. 3-116 ; *Des adverbis*, p. 119-200 et [201-210] ; *Des conjonctions*, p. 213-258.

<sup>6</sup> Pour ne parler que du traité *Des adverbis*. – C. Dalimier a apporté quelques corrections au texte du traité *Des conjonctions*, dans son édition de 2001. En revanche, dans sa publication récente du traité *Du pronom* (*Über das Pronomen*, 2005), P. Brandenburg ne réédite pas le texte, qu'il donne d'ailleurs à lire sans apparat critique.

<sup>7</sup> « More quodam loquitur suo » (GG II 1, 1, p. XII).

ce point embrouillé, les experts qui ont apporté nombre de corrections aussi savantes que nécessaires aient par la même occasion amendé des passages qui ne le méritaient sans doute pas. Le problème se pose en particulier pour les pages 130, 11-131, 1. Ce passage très difficile est par endroits incompréhensible et a donné lieu à plusieurs conjectures. Dans son édition, Bekker restitue mot pour mot le texte du manuscrit<sup>8</sup>. Schneider édite le même texte que Bekker, mais il en propose une variante dans son apparat critique, et c'est encore un autre texte, complètement refondu, qu'il établit dans son commentaire, en 1902<sup>9</sup>. Qu'il soit revenu sur sa première correction pour en présenter une autre, nourrie de nouveaux arguments, et qui réforme plus radicalement les leçons du manuscrit, témoigne bien de la difficulté du passage.

Le texte de Schneider est parfaitement clair et structuré ; pourtant, on peut lui reprocher son caractère artificiel, craindre qu'il ne soit trop éloigné du style de son auteur et peut-être même à la marge de la ligne argumentative du chapitre où il s'inscrit. Évidemment, quelque variante textuelle qu'on décide d'adopter, il est impossible d'affirmer que celle-ci ou celle-là est la *bonne* solution, et dans certains cas, les choix sont dictés par la sensibilité, l'intime conviction. Mais, si l'on veut bien admettre qu'entre plusieurs leçons plausibles il est généralement bon, sinon de préférer celles qui font le moins violence au texte<sup>10</sup>, du moins de rejeter toute correction superflue, on pourra envisager, pour ce passage, une autre lecture, qui prétende dégager une structure argumentative rigoureuse, sans pour autant recomposer l'ensemble, à condition de ne pas interpréter comme une détérioration telle imprécision ou comme une lacune tel silence argumentatif, mais de les prendre en compte comme autant de traits propres au style parfois très elliptique du grammairien. Autrement dit, il convient de se demander si le manuscrit n'offrirait pas *déjà* un texte qui est non seulement compréhensible – du moins au prix d'infimes réajustements –, mais en plus conforme à l'argumentation du passage et, enfin, vraisemblablement plus dans le ton de ce qu'aurait pu dire ou écrire Apollonius.

<sup>8</sup> Bekker publie à part, en 1821, des *Variae lectiones* (in *Anecdota Graeca* III, p. 1115-1127) où sont regroupées diverses conjectures. Il n'a proposé qu'une seule correction pour ce passage. Je la mentionne en note, lorsque je reproduis le texte plus bas.

<sup>9</sup> *GG* II 1, 2, p. 137-215 pour le traité *Des adverbis* et, pour ce passage en particulier, p. 151-152.

<sup>10</sup> On ne peut partir du principe qu'une conjecture est d'autant meilleure qu'elle est moins invasive. En revanche, il est certain que le philologue n'interviendra que si le texte du manuscrit est insatisfaisant : « Il ne s'agit jamais de proposer une solution simplement possible, mais de retrouver ce qui est perdu » (VAN GRONINGEN 1963, p. 116).

## 1. Situation du passage et problèmes de texte

Le passage (130, 11-131, 1) s'inscrit dans le dernier chapitre de la première partie du traité *Des adverbis*. Après avoir défini l'adverbe (119, 1-125, 5) puis justifié son nom (ἐπίρρημα) d'après la place qu'il occupe normalement dans la phrase (125, 6-126, 26), Apollonius passe en revue les mots ambigus, ceux qu'on hésite à ranger dans la catégorie de l'adverbe (126, 27-146, 14). Il examine alors les verbes δεῖ et χρή (128, 10-133, 12), que certains grammairiens<sup>11</sup> considèrent comme des adverbis, reprenant, pour l'essentiel, une analyse longuement menée dans le traité *De la construction*, III, § 68-76<sup>12</sup>. La question à laquelle se réduit cette démonstration est la suivante : δεῖ (ou χρή) est-il un verbe ou un adverbe ?

Apollonius expose d'abord chacun des arguments de ses adversaires, favorables au statut adverbial de δεῖ et χρή (128, 10-129, 15), puis les réfute point par point, afin d'établir définitivement le statut verbal non adverbial de ces deux mots. Certains grammairiens soutiennent donc que δεῖ est un adverbe sous prétexte qu'il se construit avec le verbe comme le fait l'adverbe, c'est-à-dire tantôt antéposé, tantôt postposé<sup>13</sup>. – Par exemple, dans Διονύσιον δεῖ διαλέγεσθαι « il faut que Denys parle (*litt.* : Denys faut parler) », δεῖ est placé avant διαλέγεσθαι sur lequel il porte, comme καλῶς par rapport à ἀναγινώσκει dans καλῶς ἀναγινώσκει Δίων « Dion lit bien ». L'objection d'Apollonius est la suivante : δεῖ ne se construit pas avec n'importe quel verbe : il s'agit d'un infinitif ; or l'infinitif se comporte comme un casuel, c'est-à-dire comme un nom ; δεῖ se construit donc avec l'infinitif comme avec un nom. Dans un premier temps, il rappelle que « l'infinitif est un nom d'action (ὄνομα πράγματος), qui ne s'associe donc pas aux personnes (οὐκ ἐγγινόμενον ἐν προσώποις) et qui peut recevoir l'article (ἄρθρου ἐστὶ προσδεκτικόν) »<sup>14</sup>. Ainsi, dans δεῖ περιπατεῖν « [il] faut se-promener », δεῖ correspond bien au verbe parce que l'infinitif περιπατεῖν correspond à un nom. Et il établit de ce fait une analogie avec la construction de type [N – V] de même sens : λείπει ὁ περίπατος « fait-défaut la promenade »<sup>15</sup>, où

<sup>11</sup> La méthode argumentative d'Apollonius est presque toujours la même : il expose d'abord les arguments de ses adversaires, pour les réfuter ensuite, afin d'introduire avec plus de force sa propre thèse. Si ces grammairiens sont parfois identifiés (Aristarque, Tryphon, Didyme, etc.), il s'agit le plus souvent, comme ici, d'anonymes. Cf. *GG* II 1, 1, p. XII : « adversarios saepe loquentes inducit, nullo verbo addito, ex quo pateret non Apollonii, sed alius grammatici sententiam proferri ».

<sup>12</sup> On sait qu'il est impossible de définir avec certitude une chronologie relative des œuvres d'Apollonius, et notamment à partir du traité *Des adverbis*, où la *Syntaxe* est mentionnée tantôt comme un ouvrage déjà composé, tantôt comme un ouvrage à venir. Sur cette question, que nous ne faisons qu'évoquer ici, voir entre autres LEHRS 1837, p. 38 ; LANGE 1852, p. 12 ; EGGER 1854, p. 32-35 ; DRONKE 1857, p. 562 sq. ; UHLIG 1870, p. 69 sq.

<sup>13</sup> *Adv.* 125, 6 sq.

<sup>14</sup> *Adv.* 129, 16-20.

<sup>15</sup> *Adv.* 129, 25.

à δεῖ correspond le verbe λείπει et à l'infinitif περιπατεῖν le nom ὁ περίπατος, qui est au nominatif. Par extension, il applique à la structure δεῖ + infin. l'ensemble des caractéristiques de la structure [N – V] : ainsi, l'infinitif περιπατεῖν est en plus le sujet de δεῖ comme ὁ περίπατος est celui de λείπει, et, si l'on ajoute un autre casuel à la phrase δεῖ περιπατεῖν, celui-ci se mettra normalement à l'accusatif, suivant le schéma de la transitivité [N<sub>1(nomin.)</sub> – V – N<sub>2(cas obl.)</sub>] – puisque le procès du verbe transite toujours d'un cas direct-sujet vers un cas oblique-objet<sup>16</sup>. Dès lors, la structure

{Infin.(= nomin.) + δεῖ + N<sub>(acc.)</sub>} Ex. : περιπατεῖν δεῖ Ἀπολλώνιον

équivalait à

{N d'action<sub>(nomin.)</sub> + λείπει + N<sub>(acc.)</sub>} Ex. : ὁ περίπατος λείπει Ἀπολλώνιον

Enfin, pour vérifier si l'équivalence est parfaite, Apollonius inverse la structure : conformément à la phrase transitive, si c'est le casuel qui, cette fois-ci, est sujet de δεῖ, alors l'infinitif devient l'objet sur lequel transite le procès du verbe (130, 9-11). Ce renversement est embarrassant : une structure telle que περιπατεῖν δεῖ Ἀπολλώνιος est-elle correcte<sup>17</sup> ? En fait, la question ne doit pas se poser pour Apollonius : il ne peut en être autrement, puisque c'est la règle elle-même (ἀναλογία) qui l'exige – il se trouve que c'est précisément à partir de là que le texte pose de nombreux problèmes.

Voici l'ensemble du passage, qui développe et clôt l'analyse de ce dernier point, tel qu'il est édité par Bekker et repris par Schneider, *GG* II 1, 1 :

Ἔστι γοῦν καὶ τὸ ῥῆμα ὅτε φθάνει ποτὲ ἐπὶ τὴν εὐθείαν τοῦ ὀνόματος, καὶ τὸ τηλικαῦτα καταλαβέσθαι τὸ ἀπαρέμφατον, ὡς οὐκ ἔστιν [11] εὐθείας, ἀντιμετελιγμένον δὲ εἰς αἰτιατικὴν. Καὶ δι' ἑτέρου δὲ ὑποδείγματος σαφὲς γινέσθω.

ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον.

Ἀλλὰ καὶ ὁ περίπατος ἐν τῷ ῥήματι γινόμενος αἰτιατικὴν | μεταποιεῖ τὴν Ἀπολλώνιον, ὡς εἰ

« Bien sûr, il arrive aussi que le verbe s'emploie avec le cas direct du nom, et, dans ce cas, on doit comprendre que l'infinitif n'est pas au cas direct, mais qu'il est employé comme accusatif.

Prenons un autre exemple pour rendre cela clair :

ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον  
[Ap. (nomin.) manque la promenade  
(accus.)],

Mais aussi, en devenant [sujet] du verbe, ὁ περίπατος change le mot Ἀπολλώνιος en un

<sup>16</sup> L'accusatif est, par excellence, le cas de la transitivité active. Les emplois du génitif ou du datif s'expliquent d'après le sémantisme du verbe. Aussi Apollonius justifie-t-il le complément au génitif de certains verbes par le fait qu'ils ajoutent à la diathèse active une nuance de passivité (cf. *Synt.* III, § 169 sq.) et le verbe que régit un datif implique toujours un accusatif sur lequel se porte la diathèse active (*Ibid.* III, § 177 sq.).

<sup>17</sup> Schneider n'a pas manqué de souligner cette difficulté dans son commentaire : « Totus hic locus ut prorsus perturbatus est, ita etiam magis eo impeditur quod de structuris agitur, quae fuerintne unquam graecae valde ambigitur » (1902, p. 152).

καὶ αὐτὸ τὸ δεῖ ἀντιμεταλάβοι <sup>18</sup> ἀντὶ [15] τοῦ λείπει[ν] <sup>19</sup> ,	accusatif, comme si cela-même (?) <sup>20</sup> substituait δεῖ à λείπει[ν],
δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον,	δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον [Apollonius faut la promenade],
ὥς εἴ τις <sup>21</sup> ἔλεγεν   οὕτως,	comme si on disait :
δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος,	δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος [Apollonius faillit-à la promenade],
καὶ ἀνάπαλιν.	et inversement (?).
Ἔστιν οὖν ὅτε μὲν ἐν εὐθείᾳ τὸ ἀπαρέμφατον, τὸ συνὸν πτωτικὸν πάλιν   ἐν αἰτιατικῇ οὕτως, ἢ ἀνάπαλιν,	Donc, l'infinitif est parfois au cas direct ; le casuel qui l'accompagne est alors à l'accusatif, ainsi (?), ou inversement :
δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν,	δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν [Apollonius faut l'écrire] ;
[131] ἐν οἷς αἰτιατικῆς γίνεται τὸ γράφειν.	dans cet exemple τὸ γράφειν est à l'accusatif.
Ὁ αὐτὸς λόγος καὶ ἐπὶ τοῦ χρή,	On peut raisonner de même avec χρή, qui est un synonyme de δεῖ. »
συνωνυμοῦντος τῷ δεῖ.	

Ce texte est clairement insatisfaisant en certains endroits, quand il n'est pas, en d'autres, totalement contradictoire.

1. Dans la phrase introductive, en 130, 9-11, Apollonius annonce une nouvelle construction de δεῖ « avec le cas direct du nom » (ἐπὶ τὴν εὐθεῖαν τοῦ ὀνόματος) et « l'infinitif employé comme accusatif » (τὸ ἀπαρέμφατον ἀντιμετελιημμένον εἰς αἰτιατικὴν). Il est étrange qu'il annonce ensuite un *autre* exemple (δι' ἑτέρου ὑποδείγματος), alors qu'il n'en a produit aucun pour illustrer cette nouvelle construction. De fait, à la l. 12, ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον (« Apollonius (nomin.) manque la promenade (accus.) ») correspond bien à autre chose : a) il ne s'agit plus de δεῖ mais de ἀπολείπει et, quoique le sujet de ce verbe soit un casuel au nominatif, b) son complément n'est pas un infinitif.

2. Aux l. 13-14 (ὁ περίπατος... αἰτιατικὴν μεταποιεῖ τὴν Ἀπολλώνιον), Apollonius transforme la structure syntaxique du nouvel exemple : le complément (τὸν περίπατον) prend la place du sujet du verbe<sup>22</sup>, ce qui entraîne une inversion de la disposition (μεταποιεῖ) des actants : le sujet (Ἀπολλώνιος) devient un accusatif. Or la comparaison qui s'ensuit l. 14-15, ὥς εἰ καὶ αὐτὸ τὸ δεῖ

<sup>18</sup> ἀντιμεταλάβοι : αν τι [τις A<sup>s</sup>L] μεταλαβοι A.

<sup>19</sup> λείπει Bek. in uar. lect. : λείπειν AL Bek. in textu.

<sup>20</sup> Le point d'interrogation entre parenthèses signale une forme ou une construction obscure.

<sup>21</sup> εἴ τις Schoemann : εἰ καὶ AL Bek.

<sup>22</sup> J'ai traduit ἐν τῷ ῥήματι γινόμενος par « devenant sujet du verbe », suivant la glose de Schoemann (1860, p. 7) : « h. e. si ὁ περίπατος verbi subiectum est ». Pour les grammairiens anciens, il n'y a pas de concepts fonctionnels abstraits, c'est-à-dire que la fonction de sujet n'est pas concevable indépendamment d'un casuel au nominatif (cf. LALLOT 1999, p. 30). Or, si la fonction syntaxique est indissociable de la morphologie nominale, attendu que le verbe prend la marque du sujet (et non de l'objet), on comprend qu'un nom soit dit *dans le verbe* (ἐν τῷ ῥήματι) lorsqu'il est sujet.

ἀντιμετάλαβοι ἀντί τοῦ λείπει, δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περιπάτον, semble incohérente et présente, pour le moins, quelques difficultés :

**2a.** Que veut-on dire par ὡς εἰ καὶ αὐτὸ τὸ δεῖ ἀντιμετάλαβοι ἀντί τοῦ λείπει ? La construction ἀντιμεταλαμβάνειν ἀντί τινος « substituer à autre chose »<sup>23</sup> est incomplète : il manque soit un régime, si αὐτὸ τὸ δεῖ est le sujet, soit un sujet, s'il est le complément, et il est clair que δεῖ ne peut être lui-même ce sujet – ou alors il aurait fallu que le verbe fût au passif (ἀντιμεταληφθεῖη etc. : « on substitue δεῖ à λείπει »). Enfin, si αὐτό est sujet, on ne lui trouve aucun référent.

**2b.** Il faudrait lire ἀπολείπει au lieu de λείπει, d'après l'exemple qui précède, puisqu'il est question de substituer δεῖ à la forme verbale.

**2c.** Plus gênant encore : au début de la phrase, Apollonius annonce un renversement de la construction, où le Nom-Objet περιπάτον mis pour le sujet (→ περιπάτος) entraîne le changement de cas et de fonction du Nom-Sujet (Ἀπολλώνιος → Ἀπολλώνιον). Or l'exemple δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περιπάτον illustre précisément le contraire, et pourtant, il s'accorde parfaitement avec ce qui suit : aux lignes 15-16, ὡς εἴ τις ἔλεγεν οὕτως, δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος constitue un équivalent sémantique de l'emploi personnel de δέω, qui présente l'avantage d'être morphologiquement proche (δέομαι pour δέω). — **2d.** Mais pourquoi ἀναπάλιν (« et vice versa »), à la ligne 16 ? Il semble qu'il y ait une lacune, car on ne voit pas comment le rattacher à ce qui précède.

**3.** La dernière partie (l. 17-18) est introduite par un οὖν à valeur logique *conclusive*, qui la démarque nettement du reste du passage :

Ἔστιν οὖν ὅτε μὲν ἐν εὐθείᾳ τὸ ἀπαρέμφατον, τὸ συνὸν πτωτικὸν πάλιν ἐν αἰτιατικῇ οὕτως, ἢ ἀνάπαλιν, δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν, ἐν οἷς αἰτιατικῆς γίνεται τὸ γράφειν.

« Donc, l'infinitif est parfois au cas direct ; le casuel qui l'accompagne est alors à l'accusatif, **ainsi (?)**, ou **inversement** : δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν [Apollonius faut l'écrire] ; dans cet exemple τὸ γράφειν est à l'accusatif. »

Apollonius rappelle ici le schéma syntaxique de 130, 3-5 (« l'infinitif est parfois au cas direct ; le casuel qui l'accompagne est alors à l'accusatif »), pendant de celui qui est précisément examiné dans ce passage (« il arrive aussi que le verbe s'emploie avec le cas direct du nom... »). La difficulté réside dans la séquence οὕτως, ἢ ἀνάπαλιν : à quoi οὕτως fait-il référence ? Il semble qu'il manque encore un exemple, celui qui illustrerait la règle énoncée précédemment, soit l'exact contraire de δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν, qui est précisément introduit par ἢ ἀνάπαλιν « ou inversement ».

<sup>23</sup> SCHNEIDER 1902, p. 152 : « ἀντιμεταλαμβάνειν τι ἀντί τινος est 'aliquid in alicuius locum substituere' ».

## 2. Les solutions de Schneider

### 2.1. L'édition de 1878

Lorsqu'en 1878 Schneider édite le texte dans les *Grammatici Graeci*, il propose une première série de corrections dans l'apparat critique : « Totum locum sic restituendum esse conicit R. Schneider »<sup>24</sup>.

Nous avons suggéré [1] qu'il manquait quelque chose après la formule d'introduction, qui annonce un infinitif sujet de δεῖ et un casuel à l'accusatif (l. 11). Schneider déplace les lignes 15-16 après εἰς αἰτιατικήν (l. 11), réintroduisant ainsi l'exemple manquant :

τὸ ἀπαρέμφατον (...) ἀντιμετελημμένον δὲ εἰς αἰτιατικήν· << δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον, ὡς εἶ τις ἔλεγεν οὕτως, δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος >>. Καὶ δι' ἑτέρου δὲ ὑποδείγματος σαφὲς γινέσθω...

« l'infinitif (...) est employé comme accusatif : << δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον [<sup>2</sup>Apollonius faut la promenade], comme si on disait : δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος [Apollonius faillit-à la promenade] >> Prenons un autre exemple, etc. ».

On pourrait encore discuter l'exemple δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον, qui n'est pas pleinement satisfaisant, puisqu'il contient un casuel à l'accusatif (τὸν περίπατον) et non « l'infinitif employé comme accusatif » (τὸ ἀπαρέμφατον ἀντιμετελημμένον εἰς αἰτιατικήν), annoncé l. 11. Toutefois, si telle était la leçon du manuscrit, nul doute qu'il faudrait y voir une ellipse typiquement dyscolienne – en l'occurrence, il pourrait bien s'agir d'illustrer l'équivalence entre l'infinitif (qui est comme le nom de l'action verbale) et un casuel, ὁ περίπατος correspondant à τὸ περιπατεῖν, c'est-à-dire τὸ πρᾶγμα τὸ ἐκ τοῦ περιπατεῖν, d'après la formule de 130, 6<sup>25</sup>.

Dans la comparative hypothétique des lignes 14-15, ὡς εἰ καὶ αὐτὸ τὸ δεῖ ἀντιμετάλαβοι ἀντὶ τοῦ λείπει, on a d'abord signalé deux difficultés : il manque un sujet à ἀντιμετάλαβοι [2a] et on attendrait ἀπολείπει à la place de λείπει [2b]. Schneider corrige αὐτό en αὐτός, faisant de ὁ περίπατος, seul référent possible, le sujet réel d'ἀντιμετάλαβοι : c'est donc ὁ περίπατος qui, devenu sujet du verbe (ἐν τῷ ῥήματι γινόμενος), « substitue δεῖ à λείπει ». En d'autres termes, dans l'énoncé δεῖ Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος, « le verbe δεῖ est à prendre au sens de λείπει ».

En faisant remonter les lignes 15-16 à la ligne 11, après εἰς αἰτιατικήν, Schneider a supprimé l'exemple contradictoire δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον

<sup>24</sup> SCHNEIDER 1878, p. 130.

<sup>25</sup> « Le procès défaillant de δεῖ, construit avec l'infinitif au cas direct, transite sur l'accusatif dans δεῖ γράφειν Ἀπολλώνιον [écrire (nomin.) fait-défaut-à Apollonius (acc.)], pour signifier quelque chose comme λείπει τὸ πρᾶγμα τὸ ἐκ τοῦ γράφειν Ἀπολλώνιον [l'action signifiée dans le (fait d')écrire manque-à Apollonius (acc.)]. »

[2c], laissant un vide ; il rétablit alors l'exemple correspondant au scénario transitif annoncé, δεῖ Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος. Puis de même après καὶ ἀνάπαλιν, qui appelle volontiers un autre exemple [2d], il ajoute l'énoncé équivalent, c'est-à-dire λείπει Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος<sup>26</sup>, réglant, par la même occasion, le problème de la forme λείπει (l. 15), que, dans la première édition, on ne parvenait à justifier qu'imparfaitement en la rattachant à ἀπολείπει (l. 12) [2b].

[3] Enfin, conformément à ce qui est attendu, Schneider réintroduit après οὕτως l'exemple δεῖ Ἀπολλώνιον (acc.) τὸ γράφειν (sujet), faisant pendant à δεῖ Ἀπολλώνιος (nomin.) τὸ γράφειν (objet), lui-même annoncé par ἡ ἀνάπαλιν.

Nous reproduisons ci-dessous la première conjecture de Schneider, 1878 :

Ἔστι γοῦν καὶ τὸ ῥῆμα ὅτε φθάνει ποτὲ ἐπὶ τὴν εὐθείαν τοῦ ὀνόματος, καὶ τὸ τηνικαῦτα καταλαβέσθαι τὸ ἀπαρέμφατον, ὡς οὐκ ἔστιν [11] εὐθείας, ἀντιμετελιγμένον δὲ εἰς αἰτιατικὴν.

[15] << δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον,

ὡς εἴ τις ἔλεγεν | οὕτως,

δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος. >>

[11] Καὶ δι' ἑτέρου δὲ ὑποδείγματος σαφὲς γινέσθω·

ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον.

Ἀλλὰ (καὶ)<sup>27</sup> ὁ περίπατος ἐν τῷ ῥήματι γινόμενος αἰτιατικὴν | μεταποιεῖ τὴν Ἀπολλώνιον, ὡς εἰ καὶ αὐτὸς τὸ δεῖ ἀντιμετάλαβει ἀντὶ [15] τοῦ λείπει[ν]· [[...]] |

<δεῖ Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος,>

καὶ ἀνάπαλιν· |

<λείπει Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος.>

Ἔστιν οὖν ὅτε μὲν ἐν εὐθείᾳ τὸ ἀπαρέμφατον, τὸ συνὸν πτωτικὸν πάλιν | ἐν αἰτιατικῇ οὕτως,

« Bien sûr, il arrive aussi que le verbe s'emploie avec le cas direct du nom, et, dans ce cas, on doit comprendre que l'infinitif n'est pas au cas direct, mais qu'il est employé comme accusatif.

<< δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον

[<sup>?</sup>Apollonius faut la promenade],

comme si on disait :

δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος

[Apollonius faillit-à la promenade]. >>

Prenons un autre exemple pour rendre cela clair :

ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον

[Ap. (nomin.) manque la promenade (accus.)].

Mais aussi, en devenant [sujet] du verbe [sc. δεῖ], ὁ περίπατος change le mot Ἀπολλώνιος en un accusatif, comme s'il faisait lui-même de δεῖ le substitut de λείπει : [[...]]

δεῖ Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος

[la promenade fait-défaut-à Ap.],

et en rétablissant [le verbe] :

λείπει Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος

[la promenade manque-à Ap.],

Donc, l'infinitif est parfois au cas direct ; le casuel qui l'accompagne est alors à l'accusatif, (comme dans) :

<sup>26</sup> Cette paraphrase de la construction avec δεῖ par une construction avec λείπει s'explique très bien, quand on comprend comment les grammairiens alexandrins, et Apollonius en particulier, concevaient ce que nous appelons la proposition infinitive. L'article que J. Lallot a consacré à cette question (cf. LALLOT 1999) le montre clairement : puisqu'il n'y a pas de conception abstraite de la fonction sujet, c'est-à-dire indépendamment d'un casuel au nominatif, la conception d'une construction enchâssée du type {δεῖ [Διονύσιον φιλολογεῖν]}, où l'accusatif Διονύσιον serait sujet de l'infinitif, est rejetée au profit d'une structure « par accréation », c'est-à-dire d'une construction ramenée au schéma transitif de base [S-V-O], où φιλολογεῖν, sujet de δεῖ, correspond à un casuel : τὸ φιλολογεῖν.

<sup>27</sup> καὶ omis, sans doute par erreur.

<p>&lt;δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν.&gt; ἢ ἀνάπαλιν, δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν, [131] ἐν οἷς αἰτιατικῆς γίνεται τὸ γράφειν. Ὁ αὐτὸς λόγος καὶ ἐπὶ τοῦ χρή,   συνωνυμοῦντος τῷ δεῖ.</p>	<p>δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν [l' écrire fait-défaut-à Apollonius (acc.)]. ou inversement : δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν [Apollonius faut l'écriture] ; dans cet exemple τὸ γράφειν est à l'accusatif. On peut raisonner de même avec χρή, qui est un synonyme de δεῖ. »</p>
---	--

## 2.2. Les corrections de 1902

Une vingtaine d'années après son édition critique, Schneider publie le commentaire des trois traités mineurs d'Apollonius<sup>28</sup>. Réexaminant le texte à la lumière des corrections qu'Egenolff (1878, p. 842)<sup>29</sup> y a depuis apportées, il a alors acquis la certitude que tout le passage a été complètement bouleversé<sup>30</sup>. Egenolff pensait que le texte avait essentiellement souffert de lacunes, et a procédé à de nombreux ajouts, notamment des exemples – huit, contre les quatre de la tradition manuscrite :

- l. 11, après εἰς αἰτιατικὴν [1], il ajoute δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν, puis choisit de reproduire presque à l'identique les lignes 15-16 que Schneider avait fait remonter : ὡς εἶ τις ἔλεγεν οὕτως (οὐ ἵνα ἧ τι τοιοῦτον). δέεται Ἀπολλώνιος τοῦ γράφειν ;

- l. 16, après καὶ ἀνάπαλιν [2d], il introduit l'exemple δεῖ Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος ;

- l. 18, après οὕτως [3], il ajoute, comme Schneider, l'exemple δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν.

On pourrait reprocher au philologue de n'avoir pas tant cherché à restituer qu'à expliquer le texte. En outre, la solution qu'il propose est insatisfaisante puisqu'elle présente comme deux constructions parfaitement interchangeable les exemples δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν et δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν. Bien qu'il la rejette à juste titre pour cette raison<sup>31</sup>, Schneider a extrait de cette correction l'essence de sa propre conjecture. En effet, il axe la lecture du passage sur la question de la réversibilité du schéma actanciel de l'énoncé transitif, question que sont précisément censés illustrer ces deux exemples. Il retire aussi sans doute de l'apport d'Egenolff l'idée que le choix et la disposition des exemples jouent un rôle majeur dans l'élaboration et la structuration du raisonnement qu'il attribue à

<sup>28</sup> *Du pronom, Des adverbes, Des conjonctions.*

<sup>29</sup> Avant la première édition, Schneider avait pu bénéficier des observations de SKRZECZKA 1853, p. 24 ; SCHOEMANN 1860, p. 7.

<sup>30</sup> SCHNEIDER 1902, p. 152 : « disiecti membra scriptoris nunc censeo in ordinem redigenda et supplenda esse [...]. Totus hic locus ut prorsus perturbatus est. »

<sup>31</sup> *Ibid.*

Apollonius. Et ce n'est qu'*a posteriori* qu'il décide que le passage tout entier n'a pas seulement souffert de lacunes, mais qu'il est sens dessus dessous.

La composition du texte qu'il établit est beaucoup plus élaborée : toute sa structure argumentative repose désormais sur un plan symétrique, la phrase des lignes 17-18 « donc, l'infinitif est parfois au cas direct ; le casuel qui l'accompagne est alors à l'accusatif » répondant au paragraphe introducteur (l. 9-11) « on doit comprendre que l'infinitif n'est pas au cas direct, mais qu'il est employé comme accusatif ». Faisant fond sur le double scénario actanciel –

A. Casuel sujet + δεῖ + Infinitif objet,

B. Infinitif sujet + δεῖ + Casuel objet –

le grammairien forge une double série de trois exemples *ad hoc*, destinés à jouer un rôle essentiel dans l'argumentation :

(1) un premier avec δεῖ, dont on cherche à démontrer le statut verbal,

(2) un deuxième avec une forme verbale de même sens (ἀπολείπει), établissant le statut verbal de δεῖ,

(3) un troisième exemple (introduit par ὡς εἶ τις ou ὡς εἰ καὶ) qui permet d'établir un rapport d'analogie, confirmant le statut verbal non adverbial de δεῖ.

A	B	
(1) N <sub>suj.</sub> – δεῖ – Inf <sub>obj.</sub> . . . . .	(1) Inf <sub>suj.</sub> – δεῖ – N <sub>obj.</sub>	
(2) N <sub>1(nomin.)</sub> – V <sub>ἀπολείπει</sub> – N <sub>2(acc.)</sub> . . . . .	(2) N <sub>2(nomin.)</sub> – V <sub>ἀπολείπει</sub> – N <sub>1(acc.)</sub>	<i>équivalent verbal</i>
(3) ὡς εἶ τις . . . . .	(3) ὡς εἰ καὶ . . . . .	<i>synthèse</i>

D'après une lecture horizontale, exemple par exemple, voici l'analyse qu'on peut faire du passage :

*Premier exemple. A1.* – Là où l'on a suggéré une lacune après la formule d'introduction [1], Schneider ajoute le seul exemple qui vaille : δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν « \*Apollonius faut l'écrire », c'est-à-dire un casuel-sujet et un infinitif-objet. Après quoi il déplace la formule de la ligne 131, 1 : ἐν οἷς αἰτιατικῆς γίνεται τὸ γράφειν « dans cet exemple γράφειν est à l'accusatif ».

B1. – En symétrie, on retrouve l'exemple inverse à la ligne 18 (δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν), puisque Apollonius annonce un infinitif sujet et un casuel à l'accusatif (ἔστιν οὖν ὅτε μὲν ἐν εὐθείᾳ τὸ ἀπαρέμφατον, τὸ συνὸν πτωτικὸν πάλιν ἐν αἰτιατικῇ). Il supprime alors ἢ ἀνάπαλιν qui doit précisément introduire le contraire, et remplace Ἀπολλώνιος par Ἀπολλώνιον. — Du reste, ἢ ἀνάπαλιν ayant disparu, le problème signalé plus haut [3] est résolu, puisque l'adverbe οὕτως fait sens en introduisant désormais l'exemple :

Ἔστιν οὖν ὅτε μὲν ἐν εὐθείᾳ τὸ ἀπαρέμφατον, τὸ συνὸν πτωτικὸν πάλιν ἐν αἰτιατικῇ οὕτως, [ἢ ἀνάπαλιν,] δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν.

« Donc, l'infinifatif est parfois au cas direct ; le casuel qui l'accompagne est alors à l'accusatif : δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν [*l'écrire fait-défaut-à Apollonius (acc.)*] »

*Deuxième exemple. A2.* – Après les lignes 11 et 12, Apollonius introduit un second exemple :

καὶ <ἀνάπαλιν><sup>32</sup> δι' ἑτέρου [δὲ] ὑποδείγματος σαφὲς γινέσθω· ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον.

« Prenons <encore> un autre exemple pour rendre cela clair : ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον [*Apollonius (nomin.) manque la promenade (accus.)*]. »

Il s'agit alors pour le grammairien, qui cherche à démontrer le statut verbal non adverbial de δεῖ, d'établir une équivalence entre une construction avec δεῖ et une phrase transitive avec une forme à laquelle on ne peut refuser le statut de verbe. Il établit ainsi un rapport d'analogie entre les deux exemples (δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν et ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον), δεῖ étant à τὸ γράφειν ce que ἀπολείπει est à τὸν περίπατον.

B2. – Par conséquent, les lignes 13 et 14 –

ἀλλὰ καὶ ὁ περίπατος ἐν τῷ ῥήματι γινόμενος αἰτιατικὴν μεταποιεῖ τὴν Ἀπολλώνιον

« mais aussi, en devenant [sujet] du verbe, ὁ περίπατος change le mot Ἀπολλώνιος en un accusatif » –

viennent immédiatement après la l. 18 ; c'est en effet là qu'est attendu l'ὑπόδειγμα ἕτερον de la seconde partie, ἀπολείπει Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος [*la promenade manque-à Apollonius*]. – De fait, cet exemple correspond à δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν (l. 18), comme ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον (l. 12) correspond à δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν (l. 131, 1). Schneider l'ajoute donc, après τὴν Ἀπολλώνιον, l. 14. – Ainsi modifié, le texte laisse désormais apparaître, en symétrie, les deux structures comparatives, ὡς εἶ τις (l. 15) et ὡς εἶ καὶ (l. 14).

*Troisième exemple. A3.* – Le troisième exemple (ὡς εἶ τις ἔλεγεν οὕτως· δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος « c'est comme si on disait : etc. ») vient en quelque sorte verrouiller le raisonnement, confirmant l'équivalence des deux premières constructions ; en effet, δέεται + N<sub>(cas obl.)</sub> – c'est-à-dire δέεται + gén., qui est clairement mis pour δεῖ + accus. – opère la synthèse entre δεῖ + infin. objet et ἀπολείπει + N<sub>(cas obl.)</sub>.

<sup>32</sup> Schneider juge nécessaire de marquer plus nettement l'opposition en introduisant ἀνάπαλιν avant δι' ἑτέρου. En fait, puisqu'il estime que tout ce passage a été bouleversé, je veux croire qu'il reporte ici, l. 11, le καὶ ἀνάπαλιν qu'il supprime à la l. 16.

B3. – En renversant le scénario actanciel, on retrouve donc l'exemple qui fait pendant au précédent, et qui confirme cette fois-ci l'analogie δεῖ / infin. sujet :: ἀπολείπει / N<sub>(cas dir.)</sub>. Schneider l'ajoute donc :

ὡς εἰ καὶ αὐτὸ τὸ δεῖ ἀντιμετάλαβει ἀντὶ τοῦ ἀπολείπει· <δεῖ Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος>.

« et il en irait de même avec δεῖ à la place d'ἀπολείπει : δεῖ Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος [la promenade fait-défaut-à Ap.]. »

Enfin, la construction d'ἀντιμετάλαβει ἀντὶ [2a] ne présente plus aucune difficulté, puisque le verbe a désormais pour sujet ὁ περίπατος (l. 13) : « ὁ περίπατος change le mot Ἀπολλώνιος en un accusatif... et c'est comme s'il prenait δεῖ lui-même pour ἀπολείπει ».

Voici le texte de Schneider, d'après les corrections de 1902 :

#### A. Casuel sujet de δεῖ ; infinitif objet.

Ἔστι γοῦν καὶ τὸ ῥῆμα ὅτε φθάνει ποτὲ ἐπὶ τὴν εὐθείαν τοῦ ὀνόματος, καὶ τὸ τηλικαῦτα καταλαβέσθαι τὸ ἀπαρέμφατον, ὡς οὐκ ἔστιν [11] εὐθείας, ἀντιμετειλημμένον δὲ εἰς αἰτιατικὴν.

<δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν>

[131] ἐν οἷς αἰτιατικῆς γίνεται τὸ γράφειν.

[11] Καὶ <ἀνάπαλιν> δι' ἐτέρου [δὲ] ὑποδείγματος σαφὲς γινέσθω·

ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον,

[15] ὡς εἴ τις ἔλεγεν | οὕτως,

δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος

[καὶ ἀνάπαλιν]. |

Ἔστιν οὖν ὅτε μὲν ἐν εὐθείᾳ τὸ ἀπαρέμφατον, τὸ συνὸν πτωτικὸν πάλιν | ἐν αἰτιατικῇ οὕτως, [ἢ ἀνάπαλιν.]

<δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν.>

[13] Ἀλλὰ καὶ ὁ περίπατος ἐν τῷ ῥήματι γινόμενος αἰτιατικὴν | μεταποιεῖ τὴν Ἀπολλώνιον,

<ἀπολείπει Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος.>

ὡς εἰ καὶ αὐτὸ τὸ δεῖ ἀντιμετάλαβει ἀντὶ [15] τοῦ <ἀπο>λείπει[v],

<δεῖ Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος,> [...]

(1) Bien sûr, il arrive aussi que le verbe s'emploie avec le cas direct du nom, et, dans ce cas, on doit comprendre que l'infinitif n'est pas au cas direct, mais qu'il est employé comme accusatif.

<δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν>

[Apollonius faut l'écrire] ;

dans cet exemple, l'infinitif γράφειν est à l'accusatif.

(2) Prenons <encore> un autre exemple pour rendre cela clair :

ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον

[Apollonius (nomin.) manque la promenade (accus.)],

– (3) comme si on disait :

δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος

[Apollonius faillit-à la promenade]

#### B. Infinitif sujet de δεῖ ; casuel objet.

(1) Donc, l'infinitif est parfois au cas direct ; le casuel qui l'accompagne est alors à l'accusatif :

δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν

[l'écrire fait-défaut-à Apollonius (acc.)].

(2) Mais aussi, en devenant [sujet] du verbe, ὁ περίπατος change le mot Ἀπολλώνιος en un accusatif :

ἀπολείπει Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος

[la promenade manque-à Ap.],

– (3) et il en irait de même avec δεῖ à la place d'ἀπολείπει :

δεῖ Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος

[la promenade fait-défaut-à Ap.],

Ὁ αὐτὸς λόγος καὶ ἐπὶ τοῦ *χρή*, | On peut raisonner de même avec *χρή*, qui est  
 συνωνυμοῦντος τῷ *δεῖ*. un synonyme de *δεῖ*.

Paradoxalement, le résultat obtenu dans cette deuxième version est presque *trop parfait*. En effet, une argumentation si bien menée, si clairement structurée, des exemples employés avec une telle rigueur sont autant de traits étrangers au style d'Apollonius et donc autant de raisons de douter de l'authenticité du texte. C'est que, pour ne citer que J. Lallot<sup>33</sup>, le style du grammairien est « tout le contraire d'un style soigné, celui qu'on aimerait trouver dans un ouvrage technique dont l'objet est la langue elle-même (...) on se demande parfois si on n'a pas affaire à un style oral, avec tout ce que cela implique d'étrangeté une fois le texte couché tel quel par écrit » – et cela, Schneider lui-même n'a pas manqué de le souligner à plusieurs reprises<sup>34</sup>. Du reste, on s'étonne que celui qui aurait pris soin de présenter sa thèse avec un tel souci de la forme ait eu la négligence de laisser passer certaines approximations, comme l'emploi du verbe *γράφειν* (131, 1), pour servir d'équivalent au casuel ὁ *περίπατος*, au lieu de *περιπατεῖν*, précisément utilisé quelques lignes plus haut<sup>35</sup> ? On peut signaler encore la différence de construction entre les exemples A3 et B3, qui rompt la symétrie du plan : *δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος / δεῖ Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος*. À cette liste de considérations purement formelles – d'autant plus difficile à arbitrer que la tradition est défaillante – s'ajoute une objection d'ordre strictement ecdotique : on s'explique mal, à moins d'invoquer des causes matérielles, qu'un texte si bien construit ait alors pu se détériorer de la sorte.

Sur le fond, le passage est désormais très clair, mais il pose un autre problème. La structure en deux parties fait de la question de la réversibilité actancielle l'argument principal, reléguant au second plan celle du statut verbal non adverbial :

- I. *δεῖ* connaît les deux scénarios actanciels (A et B),
- II. et la double série d'exemples (1, 2 et 3), destinée à confirmer le statut verbal non adverbial de *δεῖ*, illustre successivement chacun de ces scénarios.

Or le renversement de transitivité ne saurait être qu'un corollaire de la substitution de *δεῖ* à une forme verbale telle qu'*ἀπολείπει*. L'ordre doit donc être celui-ci :

<sup>33</sup> LALLOT 1997, I, p. 79. Voir aussi, par exemple, EGGER 1854, p. 57 *sq.*

<sup>34</sup> Voir par ex. SCHNEIDER 1878, p. XII ; 1902, p. 10-15 ; 1910, p. 161.

<sup>35</sup> Cf. *Adv.* 129, 24. Évidemment, je me fais ici l'avocat du diable : ce genre de petite imprécision est très fréquent chez Apollonius (cf. SCHNEIDER 1902, p. 13 : « genera exemplorum quae indicavit non respiciuntur vel diversis modis afferuntur »). En l'occurrence, *γράφειν* et *περιπατεῖν* comptant parmi les formes les plus fréquemment mobilisées par le grammairien pour illustrer l'infinitif, l'un est volontiers employé pour l'autre.

- I. δεῖ est un verbe puisqu'il se construit comme ἀπολείπει (avec un sujet et un objet),
- II. et, en tant que tel, il connaît également les deux scénarios actanciels.

Il faut enfin ajouter que ce passage ne s'inscrit qu'imparfaitement dans la progression argumentative, puisque la seconde partie (B. δεῖ construit avec un infinitif sujet et un casuel objet) n'est en fait qu'une reprise de ce qu'Apollonius dit déjà dans les lignes qui précèdent (130, 3-6) : « le procès (...) de δεῖ, construit avec l'infinitif au cas direct, transite sur l'accusatif dans δεῖ γράφειν Ἀπολλώνιον ».

Une chose est sûre : le choix et l'enchaînement des exemples sont déterminants. Or, si l'on revient au texte de la première édition, et sans perdre de vue que la démonstration d'Apollonius vise *in fine* à définir le statut verbal, non adverbial, de δεῖ, il est possible à peu de frais de dégager non seulement un sens pertinent mais aussi une structure argumentative plus en adéquation avec la démarche du grammairien.

### 3. Nouvelle hypothèse

Si l'on isole les quatre exemples du passage,

- (1) ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον (l. 12),  
 (2) δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον (l. 15),  
 (3) δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος (l. 16),  
 (4) δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν (l. 18),

on observe un certain nombre de traits remarquables :

- c'est toujours Ἀπολλώνιος qui est sujet ;
- le complément est soit l'infinitif substantivé (τὸ γράφειν) soit le nom correspondant (τὸν περίπατον ou τοῦ περιπάτου)<sup>36</sup> ;
- si on met à part l'exemple 3 – qui, on le verra, joue un rôle différent – on observe un jeu de substitutions, qui va progressivement de l'énoncé transitif type [S-V-O] (exemple 1) à la structure [S-δεῖ-Inf.] (exemple 4).

Cette progression n'est que la décomposition d'un processus, formulé dès le début, dans la phrase introductive – « le verbe (*scil.* δεῖ) s'emploie avec le cas direct du nom, et (...) l'infinitif (...) est employé comme accusatif » – dont voici les étapes :

<sup>36</sup> Pour l'emploi de τὸ γράφειν au lieu de τὸ περιπατεῖν, voir note précédente.

I. Apollonius pose au départ un premier exemple (ὑπόδειγμα ἕτερον), qui fait consensus, c'est-à-dire construit avec un équivalent de δεῖ – et dont le statut verbal est incontesté – et deux casuels, formant l'énoncé transitif type [S-V-O] : ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον. Il passe ensuite progressivement d'un exemple à l'autre,

II. d'abord en remplaçant le verbe par δεῖ (exemple intermédiaire) : δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον,

III. puis le casuel par l'infinitif, pour former la structure {Casuel + δεῖ + Infinitif}, annoncé au début (130, 9-11) : δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν.

Une structure en trois parties se dégage d'autant plus nettement qu'on observe un autre fait récurrent : pour chacun de ces trois exemples, Apollonius dit qu'on peut inverser la transitivité : si l'objet du procès et mis pour le sujet, le sujet se met alors à l'accusatif, et *vice versa* (ἀνάπαλιν). — Et on voit bien que ce renversement de transitivité, dont Schneider semblait faire l'argument principal du texte en 1902, est en fait secondaire :

I. — Dans la première partie, le renversement de transitivité est décrit après l'ὑπόδειγμα, l. 13 :

Ἀλλὰ καὶ ὁ περίπατος ἐν τῷ ῥήματι γινόμενος αἰτιατικὴν μεταποιεῖ τὴν Ἀπολλώνιον

« Et aussi, en devenant [sujet] du verbe, ὁ περίπατος change le mot Ἀπολλώνιος en un accusatif ».

Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter l'exemple attendu (ἀπολείπει Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος), que le lecteur n'a aucun mal à reconstruire mentalement – d'ailleurs, il n'est pas rare qu'Apollonius laisse au lecteur le soin de trouver les exemples qui doivent illustrer son propos<sup>37</sup>.

II. — De ce fait, la formule ὡς εἰ καὶ (l. 14) introduit la deuxième partie<sup>38</sup> :

ὡς εἰ καὶ αὐτὸ τὸ δεῖ <τις> ἀντιμεταλάβοι ἀντὶ τοῦ <ἀπο>λείπει, δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον

« De même, si <on> remplace ἀπολείπει par δεῖ lui-même, [on a] : δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον [Apollonius fait la promenade (?)] ».

Schoemann (1860, p. 7) a suggéré de remplacer ὡς εἰ καὶ par ὡς εἴ τις pour donner un sujet à ἀντιμεταλάβοι ; il me semble préférable d'ajouter τις avant

<sup>37</sup> Cf. SCHNEIDER 1902, p. 10 – « Haud raro ubi compluribus exemplis aliquid demonstrandum est, modo hoc modo illud omittit. Etc. » – et l'impressionnant relevé d'occurrences par lequel il illustre ce trait d'écriture tout à fait propre au grammairien.

<sup>38</sup> Comparer par exemple avec *Synt.* 126, 12 ; 184, 7.

ἀντιμετάλογοι, tenant la séquence τισαντι- pour un motif d'erreur plus évident<sup>39</sup>. La correction de Schneider (l. 15 : ἀπολείπει à la place de λείπει) s'impose ici également.

Aux lignes 15 et 16, Apollonius fait une comparaison qui surprend d'abord :

ὡς εἴ τις ἔλεγεν οὕτως, δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος

« ce qui revient à dire : δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος [litt. : *Apollonios faillit-à la promenade*] ».

Si, à première lecture, cette comparaison déséquilibre la structure du passage, on comprend qu'il s'agit en fait d'une étape incontournable du processus de substitution (ἀντιμετάληψις) par lequel le grammairien cherche à démontrer que δεῖ est un verbe. Cet exemple, sciemment marginalisé, est précisément produit à cette fin, puisqu'il donne un équivalent morphologique de δεῖ, mais d'emploi personnel et dont le statut verbal est incontesté. De fait, *mutatis mutandis*, les deux exemples se superposent<sup>40</sup>.

Les mots καὶ ἀνάπαλιν, qui terminent la phrase, suggèrent le renversement de transitivité. Est-il nécessaire d'ajouter l'exemple sous-entendu, δεῖ Ἀπολλώνιον ὁ περίπατος, comme fait Schneider dans son appareil, en 1878 ? S'il est rare, l'emploi de καὶ ἀνάπαλιν en fin de phrase n'est pas impossible<sup>41</sup> – et, comme on l'a déjà signalé, ce genre d'ellipse n'aurait rien d'étranger au style *aride* du grammairien. Il semble que, une fois démêlée sa structure, le texte ne souffre en rien de l'implicite de cet exemple.

III. — Enfin, la troisième partie du passage fait la synthèse : les mots ἔστιν οὖν ὅτε répondent à ἔστι γοῦν ὅτε de la l. 9, au début de l'extrait.

Le problème demeure de la séquence οὕτως ἢ ἀνάπαλιν [3], que l'on ne comprend pas et dont on ne trouve aucun équivalent. Il semble que s'impose alors la correction suggérée par Skrzeczka (1853, p. 24), qui consiste à ajouter l'exemple qui illustre la formule des lignes 17-18 (« parfois l'infinitif est au cas direct et le casuel à l'accusatif ») : δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν.

Deux raisons justifient cet ajout : d'abord, si l'on supprime ἢ ἀνάπαλιν, alors il faut corriger Ἀπολλώνιος en Ἀπολλώνιον dans l'exemple qui suit, mais, ce

<sup>39</sup> Évidemment – si nous n'avions pas à craindre de commettre un solécisme – une séquence <ἄν τις> la justifierait bien davantage car on aurait une dittographie (ἄν τις ἀντι-).

<sup>40</sup> Du reste, le génitif complément de δέεται ne fait en rien obstacle à l'équivalence puisqu'il ne remet pas en cause la transitivité. Voir *supra* n. 16. — Cette synonymie fait écho avec un passage de la *Syntaxe* (415, 11-12), où Apollonius, pour expliquer la rection du génitif de δέομαι, souligne l'équivalence sémantique de cette construction avec λείπεται + gén. : « δέομαι σοῦ [*je te* (gén.) *demande*] (...) signifie en effet quelque chose comme τῆς σῆς βοήθειας λείπομαι [*j'ai besoin de ton aide*]. » (trad. Lallot).

<sup>41</sup> Cf. par exemple DL, III, 55, 11 : τὸ μείζον ἐκ τοῦ μικροτέρου καὶ ἀνάπαλιν. « the greater [comes] from the less and *vice versa*. » (trad. R. D. Hicks)

faisant, on supprimerait le seul exemple qui illustre parfaitement la thèse du passage (« le cas direct du nom, et (...) l'infinifitif (...) employé comme accusatif »). Ensuite, il est clair qu'Apollonius présente là une synthèse où sont réunies les deux constructions possibles de l'infinifitif avec δεῖ, tantôt sujet, tantôt objet, et il applique en cela jusqu'au bout la méthode qu'il a appliquée pour les deux exemples précédents :

Ἔστιν οὖν ὅτε μὲν ἐν εὐθείᾳ τὸ ἀπαρέμφατον, τὸ συνὸν πτωτικὸν πάλιν ἐν αἰτιατικῇ οὕτως, <δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν> ἢ ἀνάπαλιν, δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν, ἐν οἷς αἰτιατικῆς γίνεται τὸ γράφειν.

« Donc, l'infinifitif est parfois au cas direct ; le casuel qui l'accompagne est alors à l'accusatif, par exemple : <δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν> [*L'écriture fait-défaut à Ap.*] ou inversement : δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν [*Ap. faut l'écriture*] ; dans cet exemple τὸ γράφειν est à l'accusatif. »

Voici donc le texte que nous pourrions éditer, d'après ces dernières conjectures :

Ἔστι γοῦν καὶ τὸ ῥῆμα ὅτε φθάνει ποτὲ ἐπὶ τὴν εὐθείαν τοῦ ὀνόματος, καὶ τὸ τηρικαῦτα καταλαβέσθαι τὸ ἀπαρέμφατον, ὡς οὐκ ἔστιν [11] εὐθείας, ἀντιμετελιγμένον δὲ εἰς αἰτιατικὴν.

Καὶ δι' ἑτέρου δὲ ὑποδείγματος σαφὲς γινέσθω.

ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον.

Ἀλλὰ καὶ ὁ περίπατος ἐν τῷ ῥήματι γινόμενος αἰτιατικὴν | μεταποιεῖ τὴν Ἀπολλώνιον.

Ὅς εἰ καὶ αὐτὸ τὸ δεῖ <τις> ἀντιμετάλαβοι ἀντὶ [15] τοῦ <ἀπο>λείπει[ν],

δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον,

ὡς εἴ τις ἔλεγεν | οὕτως,

δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος,

καὶ ἀνάπαλιν. |

Ἔστιν οὖν ὅτε μὲν ἐν εὐθείᾳ τὸ ἀπαρέμφατον, τὸ συνὸν πτωτικὸν πάλιν | ἐν αἰτιατικῇ οὕτως,

<δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν,>

ἢ ἀνάπαλιν,

δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν,

[131] ἐν οἷς αἰτιατικῆς γίνεται τὸ γράφειν.

Ὁ αὐτὸς λόγος καὶ ἐπὶ τοῦ χρή, | συνωνυμοῦντος τῷ δεῖ.

Bien sûr, il arrive aussi que le verbe s'emploie avec le cas direct du nom, et, dans ce cas, on doit comprendre que l'infinifitif n'est pas au cas direct, mais qu'il est employé comme accusatif.

[I] (a) Prenons un autre exemple pour rendre cela clair :

ἀπολείπει Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον  
[Apollonius (nomin.) manque la promenade (accus.)],

(b) Et aussi, en devenant [sujet] du verbe, ὁ περίπατος change le mot Ἀπολλώνιος en un accusatif.

[II] De même, (a) si on remplace ἀπολείπει par δεῖ lui-même, [on a] :

δεῖ Ἀπολλώνιος τὸν περίπατον  
[Apollonius faut la promenade (?)],

– ce qui revient à dire :

δέεται τοῦ περιπάτου Ἀπολλώνιος  
[Apollonius faillit-à la promenade],

(b) et l'inverse [se dit aussi].

[III] Donc, (a) l'infinifitif est parfois au cas direct ; le casuel qui l'accompagne est alors à l'accusatif, par exemple :

<δεῖ Ἀπολλώνιον τὸ γράφειν>  
[*L'écriture fait-défaut-à Apollonius*],

(b) ou inversement :

δεῖ Ἀπολλώνιος τὸ γράφειν  
[*Apollonius faut l'écriture*] ;

(dans cet exemple, l'infinifitif γράφειν est à l'accusatif).

On peut raisonner de même avec χρή, qui est un synonyme de δεῖ.

## BIBLIOGRAPHIE

*Éditions et commentaires :*

BEKKER 1816 = *Anecdota Graeca II : Apollonii Alexandrini de coniunctionibus et de adverbii libri, Dionysii Thracis grammatica, Choerobosci Diomedis Melampodis Porphyrii Stephani in eam scholia*, Berlin.

BEKKER 1821 = *Anecdota Graeca III : Theodosii Canones, Editoris annotatio critica, Indices*, Berlin.

DL = DIOGENES LAERTIUS, *Lives of Eminent Philosophers*, ed. by G. P. Goold, transl. by R. D. Hicks, vol. I, 1925.

GG = *Grammatici Graeci*, Leipzig, Teubner, 1878-1910 (réimpr. Hildesheim 1979) :

— II 1, 1, 1878 : *Apollonii Dyscoli scripta minora, continens : De pronomine* [p. 1-116], *De adverbii* [p. 117-210], *De conjunctionibus* [p. 211-258], ed. R. Schneider.

— II 1, 2, 1902 : *Commentarius criticus et exegeticus in Apollonii scripta minora*, ed. R. Schneider.

— II 2, 1910 : *Apollonii Dyscoli De constructione libri quattuor*, ed. G. Uhlig.

— II 3, 1910 : *Librorum Apollonii deperditorum fragmenta*, ed. R. Schneider ; *addidit : Tractatus de Apollonii consuetudine* [p. 141-161] ; *Indices* [p. 162-288].

SCHNEIDER 1878 = GG II 1, 1.

SCHNEIDER 1902 = GG II 1, 2.

SCHNEIDER 1910 = GG II 3.

*Auteurs et études :*

DRONKE G. 1857, « De Apollonii Dyscoli τέχνη γραμματικῆ ad Ioannem Vahlenum epistula critica », *Rheinisches Museum* 11, p. 549-585.

DUMARTY L. 2014, « Le statut du manuscrit de Leyde dans l'édition du traité *Des adverbis* d'Apollonius Dyscole », *Commentaria Classica* 1, p. 23-37.

EGENOLFF P. 1878, « Anzeige von Ap. Dysc. scripta minora ed. R. Schneider », *Jahrbücher für classische Philologie* 24, p. 833-848.

- EGGER É. 1854, *Apollonius Dyscole. Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité*, Paris.
- LALLOT J. 1997, *Apollonius Dyscole, De la construction (Syntaxe)*, 2 vol. (I : Introd., texte et trad. ; II : Notes et index), Paris.
- 1999, « La complétive : une espèce insaisissable pour la grammaire antique », in *Les complétives en grec ancien*, B. Jacquinod (éd.), Saint-Étienne, p. 21-31 [repris dans Lallot 2012, p. 165-173].
- 2012, *Études sur la grammaire alexandrine*, Paris.
- LANGÉ L. 1852, *Das System der Syntax des Apollonios Dyskolos*, Göttingen.
- LEHRS K. 1837, *Quaestiones epicae*, Königsberg.
- SCHOEMANN G. F. 1860, « Emendationes aliquot locorum corruptorum in Apollonii libro de adverbiiis », *Index scholarum in universitate litteraria Gryphiswaldensi per semestre hibernum anni 1860-1861*, p. 3-16.
- SKRZECZKA R. F. L. 1853, « Die Lehre des Apollonius Dyscolus von den Redetheilen und kritische Bemerkungen zu Apollonius de adverbio », *Programm Kneiphöfisches Stadt-Gymnasium zu Königsberg*, p. 1-28.
- UHLIG G. 1870, « Die τέχνη γραμματικαί des Apollonius und Herodian », *Rheinisches Museum* 25, p. 66-74.
- VAN GRONINGEN B. A. 1963, *Traité d'histoire et de critique des textes*, Amsterdam.